

Bulletin n°5, AFECCA V , novembre 1999

ÉCRANS ET LUCARNES

**Bulletin de l'Association Française des Enseignants et des
Chercheurs en Cinéma et Audiovisuel**

Siège social : BIFI, 100 rue du faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris
Adresse postale : BP 280, 75625 Paris Cedex 13

SOMMAIRE

- La vie de l'Association -

Éditorial : p. 1
Compte-rendu de l'Assemblée Générale
du 9/10/99 : p. 3
2ème Congrès de l'Afeccav, Bordeaux,
septembre 2000 : p. 4

- La vie universitaire et la vie de la recherche -

Nominations : p. 5
Professeurs et HDR : p. 6
La revue des revues : p. 7
Équipes de recherche CÉISME (Paris 3)
et CRÉDAS (Caen) : p. 8
Les ateliers méthodologiques de recherche
de l'INA : p. 10
Prochains colloques : p. 11

- Tribune libre -

Aux futurs candidats à une habilitation
à diriger des recherches : p. 12
On recherche habilités (suite) : p. 13
Questions d'évaluation : p. 14

Pour contacter *Écrans et Lucarnes*, adressez-vous à la responsable de la Commission Publications :

Raphaëlle Moine
18, rue Campo-Formio
75013 Paris
tel/fax : 01-45-84-67-58
e-mail : rmoine@ella.ens.fr

ÉDITORIAL

L'Afeccav entre dans sa troisième année d'existence. Le nombre de collègues qui ont adhéré à l'association en 1999 (environ 120) confirme qu'elle répond à un besoin largement ressenti. Comme nos statuts l'indiquent, nous rassemblons les enseignants et/ou chercheurs en cinéma et audiovisuel qui exercent une fonction rémunérée dans l'enseignement supérieur public, quelque soit leur orientation disciplinaire, et qu'ils soient ou non titulaires. Cela comprend tous les chargés de cours (doctorants, docteurs, enseignants dans le secondaire, professionnels).

En revanche les collègues qui enseignent le cinéma dans le secondaire sont rassemblés dans l'association "Les Ailes du désir". Quant aux étudiants en DEA ou en doctorat, leurs problèmes spécifiques sont pris en charge par les associations et syndicats étudiants.

Dans cette limite très précise, l'association est parvenue en deux ans d'existence à se donner d'abord les instruments d'une meilleure circulation de l'information : qui fait quoi ? qui *peut* faire quoi ? L'Annuaire se charge désormais de répondre à ces deux questions de façon documentée. Edité une première fois en 1998, revu et augmenté en 1999, il sera proposé

en 2000 sous une forme plus "flatteuse", et par la suite réédité seulement tous les deux ans. L'intérêt des institutions et des professionnels pour cet annuaire en fait un instrument précieux de visibilité, pour les jeunes collègues non titulaires en particulier.

Quant au bulletin semestriel, il permet de faire circuler les informations plus "chaudes" (colloques, congrès, décisions ministérielles, nominations, etc...) et de faire connaître les activités de nos départements.

Mais l'Afeccav a aussi mis l'accent dès sa création sur l'importance des échanges directs entre enseignants chercheurs, en décidant d'organiser tous les deux ans, dans un lieu prestigieux et convivial, un colloque destiné à faire un état des lieux de la recherche dans nos disciplines : le congrès de Cluny en septembre 1998, "Nouvelles approches, images nouvelles", a été un grand succès, et le congrès de Bordeaux en septembre 2000, intitulé "Discours audiovisuels et mutations culturelles", s'annonce tout aussi passionnant !

Témoin de la qualité de notre réflexion, les Actes du premier colloque de l'Afeccav paraîtront d'ici la fin de l'année 1999 dans une coédition L'Harmattan/ Bifi/ Afeccav.

Enfin la journée d'études du 8 octobre dernier a concrétisé la réflexion de notre commission enseignement, en mettant en lumière la diversité des approches dans l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel, mais aussi les convergences théoriques et méthodologiques. Première étape d'un projet ambitieux et de longue haleine qui devrait déboucher à terme sur la publication de bases didactiques pour l'enseignement des images et des sons.

Geneviève Sellier, secrétaire de l'Afeccav

BUREAU DE L'AFECCAV

Président : André Gardies
Vice-présidents : Michel Marie et René Prédal
Secrétaire : Geneviève Sellier
Secrétaire adjoint : Pierre Beylot
Trésorier : Bruno Cailler

Vous pouvez plus particulièrement vous adresser à Geneviève Sellier, 14 impasse Briare, 75009 Paris / tel-fax : 01-42-81-56-98 / adresse électronique : gsellier@dial.oleane.com

**Liste des membres du Conseil d'Administration élu
lors de l'Assemblée Générale du 9 octobre 1999**

- François Amy de la Bretèque, MCF, Montpellier 3
- Pierre Beylot, MCF, Nancy 2
- Jean-Pierre Bertin-Maghit, Professeur, Bordeaux 3
- Dominique Blüher, MCF, Rennes 2
- Bruno Cailler, MCF, Paris 3
- André Gardies, Professeur, Lyon 2
- René Gardies, Professeur, Aix-Marseille 1
- Martine Joly, Professeur, Bordeaux 3
- François Jost, Professeur, Paris 3
- Michel Marie, Professeur, Paris 3
- Raphaëlle Moine, MCF, Paris 10-Nanterre
- Claude Murcia, Professeur, Poitiers
- René Prédal, Professeur, Caen
- Geneviève Sellier, MCF, Caen
- Francis Vanoye, Professeur, Paris 10-Nanterre

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Afeccav du 9 octobre 1999

Après l'introduction d'André Gardies, président de l'Afeccav, Geneviève Sellier, secrétaire, présente le rapport moral ; chaque responsable de commission prend ensuite la parole.

Depuis septembre 1998, date de l'assemblée générale précédente, l'Afeccav a publié deux numéros du bulletin *Ecrans et lucarnes* (n° 3 et 4) sous la direction de Raphaëlle Moine, tirés à 400 exemplaires. Une nouvelle version revue et augmentée de l'Annuaire des adhérents (104 notices individuelles) a été éditée, sous la direction de René Prédal (300 exemplaires). La commission chargée du colloque de Cluny "Nouvelles images, approches nouvelles", a travaillé à la publication des Actes du colloque, sous la direction de Francis Vanoye. L'ouvrage paraîtra avant la fin de l'année 1999, dans une co-édition L'Harmattan/ BiFi/ Afeccav. La commission enseignement, sous la direction de René Gardies, s'est réunie à deux reprises pour une journée d'études avec des participants venus de toute la France. Un travail de fond a été entrepris (voir compte-rendu de Philippe Ortoli dans le bulletin n° 4), qui a débouché sur la journée d'études du 8 octobre, et doit se poursuivre sous la forme d'un groupe de recherches sur la didactique de nos disciplines, grâce à une subvention spécifique demandée au MEN. L'Afeccav a proposé au CNC qui en a accepté le principe d'être le maître d'oeuvre d'un état de lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le cinéma et l'audiovisuel en France. L'enquête, menée sous la direction de Michel Marie et René Prédal, donnera lieu à la publication d'un Catalogue des ressources destiné aux usagers de l'enseignement supérieur.

L'Afeccav est maître d'œuvre d'une Université nationale de formation continue sur le cinéma et l'audiovisuel, à la demande du Ministère de l'Education Nationale. Elle s'est tenue du 2 au 6 novembre 1999 au CREPS de Châtenay-Malabry, sous la direction de Martine Joly, René Gardies et Francis Vanoye. La commission internationale, dirigée par Roger Odin, a mis en place un réseau de correspondants dans les universités du monde entier, pour faire connaître par des articles dans le Bulletin leur fonctionnement, et développer des relations avec les associations étrangères homologues. Jean-Pierre Bertin-Maghit et Martine Joly, chargés de l'organisation du 2ème congrès de l'Afeccav, proposent qu'il ait lieu à Bordeaux les 28 et 29 septembre 2000, sur le thème "Discours audiovisuels et mutations culturelles", avec l'appui de nombreuses institutions nationales et régionales. (Voir l'appel à contribution publié en page 4)

Puis René Monnier présente le bilan financier : 116 adhésions ont été faites ou renouvelées en 1999, ce qui correspond à 18.000 francs de recettes, à quoi s'ajoute une subvention du MEN de 30 000 francs pour 1999 (en cours de versement), les inscriptions de la journée d'études (5000 francs) et un reliquat de 1998 (15 000 francs). Les dépenses se répartissent comme suit : 6000 francs pour le bulletin (2 numéros) ; 6000 francs pour l'annuaire ; 4000 francs de fonctionnement ; 7000 francs pour le Bureau et le C.A. (remboursement des voyages) ; 10 000 francs pour la journée d'études ; 15 000 francs pour la commission enseignement ; 5000 francs pour les autres commissions. Une discussion riche s'engage sur le bilan, qui fait apparaître certaines difficultés de fonctionnement liées à la phase de démarrage. Un renforcement du Bureau devrait pallier ces insuffisances.

De nombreux projets sont discutés, comme la mise en place d'un site internet, que Jacques Araszkievicz a accepté de superviser avec ses étudiants de l'université de Sophia Antipolis, ainsi qu'une journée d'études doctorales, que François Jost propose d'organiser pour 2001. Est proposé au vote un nouveau barème de cotisations pour les adhérents étrangers (200 F), pour les associations (200 F) et pour les institutions (500 F). La cotisation pour les titulaires (150 F) et pour les non-titulaires (100 F) reste inchangée.

Puis l'assemblée procède à la réélection du tiers sortant du Conseil d'Administration : Françoise Denoyelle, Jacques Gesternkorn et René Monnier sont démissionnaires. Geneviève Sellier et Claude Murcia se représentent. Les nouveaux candidats sont Pierre Beylot, Bruno Cailler, René Gardies, Isabelle Jura, Annie Kosmicki et Jean-Luc Lioult. Les présents et les procurations représentent 60 votants. Sont élus René Gardies (60 voix), Geneviève Sellier (59 voix), Bruno Cailler (56 voix), Claude Murcia (54 voix).

Geneviève Sellier

**2ème CONGRÈS DE L'AFECCA
COLLOQUE 2000
BORDEAUX
28-30 septembre 2000**

"Discours audiovisuels et mutations culturelles"

Le deuxième congrès de l'Afeccav aura lieu à Bordeaux du 28 au 30 septembre 2000. Les deux premières journées (jeudi 28 et vendredi 29 septembre) seront consacrées au colloque "Discours audiovisuels et mutations culturelles" et le samedi matin (30 septembre) à l'Assemblée Générale de l'Association.

Sujet du colloque : discours audiovisuels et mutations culturelles

Si les images participent à la mise en récit de la société, elles ne proposent plus pour autant des modèles fixes et rigides de représentation. Les relations que les groupes sociaux

("auteur", spectateur, producteur, etc.) entretiennent avec ces images se situent plutôt aux interférences, aux marges, dans les passages, les déplacements, les citations, etc.

À partir d'exemples cinématographiques et télévisuels (fictions, documentaires, publicités, etc.) on étudiera ces logiques socioculturelles de production d'images et leurs formes de réception, dont l'analyse. On pourra s'interroger tant sur les objets que sur les modèles de lecture, implicites ou explicites, permettant de les recevoir ou de les travailler.

Appel à communication

Vous pouvez faire parvenir vos projets de communication à Jean-Pierre Bertin-Maghit, directeur de l'UFR SICA, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Esplanade des Antilles, 33 607 Pessac Cedex, **pour le 15 février 2000 au plus tard.**

Celles-ci peuvent prendre deux formes :

- une courte intervention de dix minutes dans le cadre des tables rondes,
- une intervention de vingt minutes pour les ateliers ou les conférences plénières.

Un avant-programme du colloque sera présenté en mai 2000 dans le prochain numéro d'*Écrans et Lucarnes*.

NB

S'il est souhaitable que les communications s'inscrivent dans la recherche de chacun, elles doivent également enrichir la réflexion collective engagée par l'Afeccav dans ce colloque.

Martine Joly
Jean-Pierre Bertin-Maghit

Nominations : recrutements et mutations
--

Professeurs

- Université de Provence (Aix-Marseille 1), "Cinéma", 18ème section : René Gardies (habilitation : analyse et didactique de l'image, Aix-Marseille 1)
- Université Lyon 2, "Cinéma", 18ème section : Jacques Gerstenkorn (habilitation : "L'écran rhétorique", Lyon 2, janvier 1999)
- Université Lyon 3, "Sciences de l'information et de la communication", 71ème section : Jean-Pierre Esquenazi (mutation Metz)

Maîtres de conférences

- Université Bordeaux 4, "Cinéma", 18ème section : non pourvu
- Université Lille 3, 71ème section : non pourvu
- Université Lyon 2, "Photo et image", 18ème section : Roger-Yves Roche (thèse : "Autobiographie et photographie", Lyon 2, 1999)
- Université de Metz, "Communication / audiovisuel", 71ème section : Guillaume Soulez (thèse : "La médiation rhétorique à la télévision", Université de Metz, 1998)
- Nancy 2, "Écriture audiovisuelle", 71ème section : Régis Latouche
- Nice, "Arts/Communication", 71ème section : non pourvu

- Paris 1, "Cinéma et littérature", 18ème section : José Moure (thèse : "Du vide au cinéma", Paris 1, 1995)
- Paris 1, "Histoire du cinéma", 22ème section : François Garçon (thèse : "La société française à travers le film, 1940-1944", Paris 10, 1981)
- Paris 3, "Histoire du cinéma", 18ème section : non pourvu
- Paris 3, "Économie du cinéma", 71ème section : Bruno Cailler (thèse : "Production cinématographique et production télévisuelle : vers une filière audiovisuelle intégrée. De la logique de préfinancement à la coproduction et à l'adossement", Grenoble 3, 1999)
- Paris 7, "Arts du spectacle : cinéma", 18ème section : Pierre Berthomieu (thèse : "L'aigle et la montagne : film et prédication dans l'œuvre de Cecil B. De Mille", Paris 3, 1995)
- Rennes 2, "Cinéma, esthétique", 18ème section : Dominique Blüher (thèse : "Le cinéma dans le cinéma, film(s) dans le film et mise en abyme", Paris 3, 1996)
- Rennes 2, "Études cinématographiques", 18ème section : Frédéric Sojcher (thèse : "Le cinéma belge et l'Europe : institutions et identités culturelles", Paris 1, 1996)

PRAG ET PRCE

- Université de Corte, "Communication", 71ème section : Annie Kosmicki

(Merci de communiquer à la rédaction les noms de vos nouveaux collègues qui ne figureraient pas dans cette liste, ainsi que les titres de leurs travaux et leur université d'origine)

Thèses soutenues en 98 : rectificatif

Francine LÉVY, "Du cinéma dans la peinture : l'image dissolue", thèse soutenue sous la direction d'Éliane Chiron, Université Paris 1, Arts Plastiques et Sciences de l'Art

Liste des professeurs ou maîtres de conférences (HDR) susceptibles de participer à des jurys de thèse de doctorat en cinéma et audiovisuel

9ème section :

ROPARS Marie-Claire (Paris 8)

10ème section :

CLERC Jeanne-Marie (Montpellier 3) ; MURCIA Claude (Poitiers)

11ème section :

BORDAT Francis (Paris 10-Nanterre) ; BOURGET Jean-Loup (Paris 3) ; COSTA de BEAUREGARD Raphaëlle (Toulouse 3) ; MURAIRE André (Nice) ; SIPIÈRE Dominique (Amiens)

14ème section :

LARRAZ Emmanuel (Dijon) ; SEGUIN Jean-Claude (Lyon 2)

18ème section :

AUMONT Jacques (Paris 3) ; AVRON Dominique (Valenciennes) ; BERTHOMÉ Jean-Pierre (Rennes 2) ; BERTIN-MAGHIT Jean-Pierre (Bordeaux 3) ; BOISSIER Jean-Louis (Paris 8) ; BURCH Noël (Lille 3) ; CARASCO Raymonde (Toulouse 3) ; CHATEAU

Dominique (Paris 1); CHION Michel (Paris 3); CUROT Franck (Montpellier 3); DELAGE Christian (Paris 8); DUGUET Anne-Marie (Paris 1); EIZYKMAN Claudine (Paris 8); FIIHMAN Guy; FRENAULT-DERUELLE Pierre; GARDIES André (Lyon 2); GARDIES René (Aix-Marseille 1); GERSTENKORN Jacques (Lyon 2); HUMPHRIES Reynold (Lille 3); LE PÉRON Serge (Paris 8); LEUTRAT Jean-Louis (Paris 3); MAILLOT Pierre (Louis Lumière); MARIE Michel (Paris 3); PRÉDAL René (Caen); RAMIREZ Francis (Paris 3); RANCIÈRE Jacques (Paris 8); ROLOT Christian (Montpellier 3); SERCEAU Daniel (Paris 1); SUDRE Alain-Alcide (Montpellier 3); TARANGER Marie-Claude (Aix-Marseille 1); VANOYE Francis (Paris 10-Nanterre)

20ème section :

COMOLLI Annie (EPHE); DE FRANCE Claudine (CNRS)

22ème section :

GILI Jean A. (Paris 1); LAGNY Michèle (Paris 3); PUISEUX Hélène (EPHE); TARTAKOWSKY Danielle (Paris 8); TSIKOUNAS Myriam (Paris 5)

70ème section :

JEANNEL Alain (Bordeaux 3); JACQUINOT Geneviève (Paris 8)

71ème section :

CHAPOUILLÉ Guy (Toulouse 3); CHEVALDONNÉ François (Avignon); CRETON Laurent (Paris 3); ESQUENAZI Jean-Pierre (Lyon 3); FLEURY-VILATTE Béatrice (Nancy 2); HAFFNER Pierre (Starsbourg); ITHURIA Étienne (Toulouse 3); JOLY Martine (Bordeaux 3); JOST François (Paris 3); LAULAN Anne-Marie (Bordeaux 3); LEBLANC Gérard (Paris 3); LECONTE Bernard (Lille 3); NEL Noël (Metz); ODIN Roger (Paris 3); POULLE François (Paris 13); SCHMULEVITCH Éric (Nancy 2); SORLIN Pierre (Paris 3); VIRY-BABEL Roger (Nancy 2)

Autres sections :

ALCANDRE Jean-Jacques (Strasbourg, traduction); BAUDRY Patrick (Bordeaux, sociologie); BELLOUR Raymond (CNRS); BUDOR Dominique (Paris 3, italien)

Merci de bien vouloir signaler à la rédaction les erreurs et les oublis

La revue des revues

ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES. Collection publiée par Michel Minard (éd. *Lettres Modernes*), 45 rue de Saint André, 14123 Fleury -sur-Orne

Direction : Michel Estève

Fondée en 1960 par Henri Agel et Georges-Albert Astre, la revue devient une série de Cahiers six ans plus tard (direction G. A. Astre et M. Estève), puis une collection dirigée à partir de 1972 par Michel Estève (connu comme le grand spécialiste de Bernanos et Bresson). Se réclamant d'une approche éthique et esthétique intégrant le cinéma à la culture de l'humanisme moderne, chaque volume constitue un ensemble rassemblant une quinzaine de textes extrêmement approfondis consacrés à un thème (surréalisme et cinéma; le western; Marx, le cinéma et la critique de film...) ou, le plus souvent, à une analyse monographique des plus célèbres auteurs (Buñuel, Welles, Godard, Bergman, Antonioni, Tarkovski...). Certains volumes traitent aussi de cinéastes auxquels aucun livre n'avait été consacré en France auparavant (Jancso, Zanussi, Varda, Olmi, Rivette...). Constamment réédités et mis à jour avec une rigueur exemplaire (*Études Cinématographiques* en est à sa troisième édition du "Kurosawa" et à sa quatrième pour "Angelopoulos"), les 64 titres parus à ce jour bénéficient des collaborations de nombreux universitaires, chercheurs français et étrangers, et sont toujours assortis d'un appareil bibliographique et filmographique de référence.

Souscription à 15 numéros à paraître (chaque livraison regroupe plusieurs numéros)
France : 260 F + frais de port (19 F)

René Prédal

RITM. Revue publiée par le Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Textes Modernes de l'Université Paris 10- Nanterre, Publidix, Université Paris 10-Nanterre, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex

Direction: Claude Leroy

La revue *RITM* a succédé en 1991 aux *Cahiers de la Sémiotique Textuelle*, fondés par Claude Abastado. Elle publie en alternance les travaux des équipes interdisciplinaires que réunit le centre de recherches, notamment "Récits de vie" (Philippe Lejeune), "Études sartriennes" (Geneviève Idt), "Études et travaux sur Cendrars" (Claude Leroy), "Littérature francophone" (Danielle Deltel), et des actes de colloques tenus à Paris 10.

Des articles sur l'image et le cinéma sont parus dans les numéros 1 (*Rythme et écriture 2*, 1991, articles de M.L. Terray sur de Chirico et de F. Vanoye sur les rythmes du film), 14 (*L'autobiographie en procès*, 1997, article de F. Vanoye sur Ford, Fonda et Wayne), n°15 (*Permanence d'Alphonse Daudet*, 1997, article de F. Vanoye sur Alphonse Daudet au cinéma). Deux numéros à paraître entre novembre 99 et début 2000 intéressent plus directement les enseignants et chercheurs dans les domaines de l'image et du cinéma. Il s'agit de la publication des actes du colloque *Récits de vie et médias* et un premier numéro destiné, nous l'espérons, à inaugurer une collaboration suivie avec les études cinématographiques et audiovisuelles sur *Cinéma et littérature* (n°19, à paraître en novembre avec des articles de J.L. Besson, J.L. Bourget, N. Dusi, A. Kleinberger, R. Moine, A. Mottet, J.K. Sanaker, L. Schifano, F. Vanoye ainsi que des contributions d'étudiants de troisième cycle).

Prix du numéro : 120 F

Pour toute commande s'adresser à RITM, Publidix, Service diffusion, Université Paris 10-Nanterre, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex

Francis Vanoye

Équipes de recherche

CENTRE D'ÉTUDE SUR LES IMAGES ET LES SONS MÉDIATIQUES CÉISME (UFR Communication Paris 3)

13 rue de Santeuil 75005 Paris/ tél. 01 45 87 40 74

Rattachement CRIFEME/UFR de Communication

DEA Sciences de l'information et de la communication

Responsable : François Jost, Professeur à l'université Paris 3

frjost@club-internet.fr

Objectifs

A la suite de la loi de juin 1992 instituant le Dépôt Légal de l'Audiovisuel, le champ des recherches sur la télévision et la radio s'est trouvé largement modifié : depuis le 1er janvier 1995, les chercheurs pouvant accéder à une grande partie des émissions diffusées depuis les années cinquante, de nouvelles méthodes et de nouvelles problématiques voient actuellement le jour. Cette transformation du champ scientifique a, fort opportunément, été accompagnée par l'évolution de la formation dispensée à l'UFR Communication de Paris 3 : le DEA en sciences de l'information et de la communication comporte une option "Analyse des

programmes télévisuels", dont le séminaire s'est déroulé, depuis quatre ans, avec le concours précieux de l'INAthèque qui l'accueille d'ailleurs dans ses murs. Mais il était aussi nécessaire de créer une structure qui regroupe tous ceux qui mènent des recherches dans ce domaine, enseignants, doctorants ou étudiants de DEA. C'est pour répondre à cette nécessité qu'a été créé en 1997 le *Centre d'Etudes des images et des sons médiatiques*, centre qui a rejoint et intégré le CRIFEME.

Le CÉISME se propose d'abord d'accueillir et d'impulser toute recherche qui s'intéresse à l'histoire, à la théorie ou à la réception des messages, des documents visuels ou sonores : programmes télévisuels, radiophoniques ou écrans d'ordinateurs.

Bien que le CÉISME ne rejette *a priori* aucune discipline, il n'entend pas traiter des questions d'économie, de politique ou de droit des médias déjà couvertes par d'autres centres. S'agissant de la télévision et de la radio, il se donne pour objectif l'étude des programmes, des genres et des grilles. Plus généralement, les travaux menés en son sein devraient contribuer à une meilleure compréhension des images et des sons sous toutes leurs formes. Ses disciplines privilégiées sont la sémiologie, la narratologie, l'analyse du discours et les théories de la réception.

Axes de recherche

Durant ces trois premières années, le CÉISME a reçu de nombreux chercheurs, spécialistes de la télévision. Un premier travail collectif a été réalisé, en collaboration avec l'INA : *La Promesse des genres*, multimédias d'analyse d'une émission de télévision. Durant les années à venir, les chercheurs du CÉISME vont développer ensemble un projet global sur la *Théorie et l'histoire de la télévision des années 70* prenant pour objet à la fois les programmes et la programmation.

1999-2000

Les séances ont généralement lieu le premier jeudi de chaque mois au centre Censier, salle 201.
4 novembre : Présentation et discussion du projet de recherche sur les années 70 ;
2 décembre : Travail sur les programmes des années 70, séance à l'Inathèque de France (sur site BNF) ;
6 janvier : Dominique Pasquier (CNRS) : *La culture des sentiments*

L'Equipe

Le CÉISME réunit des enseignants de diverses universités et des doctorants, notamment : François Jost, Professeur Paris 3 ; Guy Lochard, maître de conférence Paris 3 ; Pierre Beylot, Maître de conférences à Nancy 2 ; Yannick Lebtahi, Maître de conférence Lille 3 ; Frédéric Lambert, Maître de conférence Paris 2 ; Gilles Delavaud, Maître de conférence Paris 8 ; Virginie Spies, ATER Paris 2 ; Marie-France Chambat-Houillon, chargée de cours Paris 3 ; Sébastien Rouquette, doctorant ; Valérie Cordier, doctorante ; Ioanna Vovou, doctorante Paris 3

François Jost

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION DES ARTS DU SPECTACLE CRÉDAS (U.F.R. des Sciences de l'Homme, Université de Caen)

Esplanade de la paix, 14032 Caen / fax : 02 31 56 62 60

Rattachement : Maison de la Recherche en Sciences Humaines, M.R.S.H. Caen

DEA (cinéma exclusivement) coordonné au DEA "Esthétique et Sciences de l'Art" de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

Direction : René Prédal (cinéma) et Gérard-Denis Farcy (théâtre)

Créé en 1997, le CRÉDAS réunit statutairement les enseignants et les doctorants (presque uniquement en cinéma) du département des Arts du spectacle autour de thèmes susceptibles d'intéresser à la fois les arts de la scène et de l'écran.

Réalisations

En 1997 et 1998, le groupe cinéma a travaillé sur deux sujets pour lesquels ont été sollicités aussi les participations de chercheurs d'autres universités :

1. Adapter un texte non littéraire : le cinéma aux limites de la fiction.

Publication, sous ce titre, d'un volume de la collection *Les Documents de la M.R. S. H.* (n°4, janvier 1998) signé de chercheurs de Caen, Strasbourg et Montpellier.

2. Le théâtre à l'écran : l'adaptation sous toutes ses formes, le théâtre au cœur du langage audiovisuel, vers une théorisation de la théâtralité à l'écran. Publication, sous ce titre, d'un volume de près de 300 pages dans la collection *CinémAction* rassemblant 40 études de chercheurs de Caen, Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris 10, Montpellier, Strasbourg, Grenoble 3.

1999-2000

En 1999 les groupes cinéma et théâtre s'unissent pour s'interroger sur la présence de l'acteur : tentative d'explication et de définition de cette part d'insaisissable dans le jeu du comédien. Sous le titre *Brûler les planches, crever l'écran*, colloque organisé à l'Abbaye d'Ardenne (Caen) en collaboration avec l'IMEC (Institut de la Mémoire de l'Édition Contemporaine), avec des acteurs, metteurs en scène et chercheurs de pays et d'horizons différents (arts du spectacle, lettres, psychanalyse, psychosociologie...). Le travail se poursuivra toute l'année 2000 à partir de manifestations (venue d'Alain Cavalier, Roberto Bacci, Raoul Osorio) et de collaborations avec le Laboratoire d'Analyse des Arts du Spectacle du C.N.R.S. et le Centre National Dramatique de Normandie, pour réaliser une publication d'envergure prolongeant les actes du colloque.

Objectifs

Notre champ disciplinaire couvre ainsi l'ensemble des domaines où cinéma et théâtre partagent des préoccupations communes, mais aussi ceux où ils rencontrent d'autres disciplines, par exemple les arts plastiques (le décor), la littérature (les dialogues), l'audiovisuel (les captations), la danse et la musique (comédie musicale, musique de scène et de film). Avec les questions de la fiction, des éléments théâtraux du langage cinématographique et de l'interprétation, le CRÉDAS n'a donc qu'à peine commencé un travail de prospection que l'on espère systématiser dans les années à venir.

René Prédal

Les ateliers méthodologiques de recherche de l'INA

Lancés en 1993 par Francis Denel, les Ateliers méthodologiques de recherche ont connu jusqu'à présent deux phases : la première, sous la responsabilité scientifique de Bernard Stiegler, a précédé et accompagné la préfiguration du Dépôt Légal de l'Audiovisuel, qui ne s'appelait pas encore Inathèque de France; la seconde, sous la responsabilité scientifique de François Jost, a pris fin avec l'inauguration de la salle de consultation de l'Inathèque à la Bibliothèque François Mitterrand.

Durant les deux premières années, les ateliers s'efforcèrent de répondre cette question : comment accéder à ce nouveau territoire, immense et souvent inconnu, des programmes radiophoniques et télévisuels? Quatre angles d'attaque furent retenus et travaillés :

1. Le premier (pilote : Michèle Lagny) se concentra sur les bases de données. Et, en particulier, sur les questions que posait une indexation des archives non plus seulement en fonction des seuls usages professionnels, mais en fonction des exigences nouvelles de la recherche ;

2. Le second (pilotes : Marc Hiver et Cécile Méadel), consacré à la documentation écrite, élargissait d'emblée le champ de l'analyse, en considérant que l'émission, dans notre société de communication, ne saurait se limiter à un assemblage d'images, de paroles et de sons, mais

que les différents documents d'accompagnements imprimés ou manuscrits, participaient très largement, à la construction de la logique de la médiation télévisuelle ;

3. Le troisième (pilote : François Jost) était consacré à l'ergonomie et aux fonctionnalités de la station de lecture audiovisuelle. Le dialogue entre ingénieurs et spécialiste de l'image y a été particulièrement fécond, aboutissant à une spécification des fonctionnalités adaptés aux besoins spécifiques de l'analyse audiovisuelle ;

4. Le quatrième (pilotes : Pierre Sorlin, Henri Hudriser et Francis James) était consacré à la cartographie des fonds et à la manière dont il fallait leur donner un début de structuration pour que l'utilisateur puisse se repérer dans ce territoire foisonnant.

"Usager"... Ce mot résume à lui seul l'intérêt de la démarche. Au lieu de penser *in abstracto* des outils pour un chercheur-modèle (comme la théorie de la réception parle de "lecteur-modèle"), les Ateliers ont travaillé des situations concrètes, en contexte, tirant la leçon des usages.

Les questions d'accès aux sources ayant été largement déblayées par cette première étape, il restait à mettre la réflexion en phase avec la nouvelle donne des travaux sur la télévision. Deux ans seulement après l'ouverture du Dépôt Légal, l'état des recherches et des savoirs sur la télévision avait en effet fortement changé et il importait donc d'en prendre acte. D'une part, les méthodes d'analyse des programmes se sont structurées, développées, diversifiées ; d'autre part, il apparaît évident qu'elles vont engendrer de nouvelles façons de restituer les connaissances et, du même coup, poser de nouvelles questions d'ordre juridique.

Notre travail des deux dernières années s'est donc déroulé au cœur de quatre nouveaux ateliers : terminologie (pilote : M. Lagny), méthodologie (pilote : Patrick Charaudeau), didactique (pilote : Geneviève Jacquinot et Marc Hiver) et juridique (pilote : Isabelle de Lamberterie).

Si les deux premiers ateliers ont approfondi les travaux de la période précédente, les seconds ont dû faire face à deux séries de questions nouvelles :

- quelles conséquences ont l'accès aux documents et la publicisation éventuelle des analyses audiovisuelles sur le droit à l'image, sur le droit d'auteur et sur le droit de la personne représentée ? De nouvelles ouvertures ont été entrevues pour élargir l'exception de citation.

- Quels savoirs issus de la recherche doit-on communiquer et de quelles façons ? De ce point de vue, ce n'est pas le moindre mérite des Ateliers que d'avoir offert un lieu d'expérimentation privilégié non seulement pour l'analyse, mais aussi pour la communication de l'analyse. De nombreux "essais" multimédias ont été réalisés, qui montraient quelques pistes pour rendre accessibles la mise en scène d'une émission ou sa place dans la grille (respectivement M. Hiver et C. Duchet avec X. Lemarchand) ou le fonctionnement du concept de "promesse" pour les genres télévisuels (F. Jost, CÉISME, V. Prost).

Depuis l'ouverture du Dépôt Légal, les recherches sur la télévision ont profondément évolué. Lieu de rencontre régulier, les Ateliers ont favorisé la structuration d'une nouvelle communauté scientifique, qui s'est soudée à Cerisy, en 1997 (Cf. *Penser la télévision*, Nathan-Ina, collection Médias-Recherche, 1998). Il faut à présent l'élargir jusqu'à parvenir à une totale légitimation des études sur la télévision et la radio dans le champ de la recherche. Ce sera la tâche de cinq nouveaux ateliers, placée sous la direction de Michèle Lagny et coordonnés par Denis Maréchal : 1. Enjeux juridiques et techniques de l'unité documentaire (pilote par I. de Lamberterie avec Mireille Maurice et Jeannette Pichon) ; 2. Les fonds d'archives INA et les politiques de sauvegarde (pilote par F. Jost avec Christine Barbier-Bouvet, Dominique Brault et Claire Mascolo) ; 3. Les dispositifs et services de consultation à la B.N.F. (pilote par Michel Raynal) ; 4. Interface et outils d'indexation (pilote par Bruno Bachimont et M. Hiver avec V. Prost) ; 5. La télévision comme objet d'enseignement (pilote par G. Piéjut et G. Jacquinot avec E. Durantel et V. Serrus).

François Jost

(texte extrait des Dossiers de l'Audiovisuel n° 85, juin 1999)

Écrans et Lucarnes vous annonce les prochains colloques

- **Brûler les planches, crever l'écran : la présence de l'acteur au théâtre et au cinéma**, du 13 au 15 janvier 2000 à l'Abbaye d'Ardenne (Calvados), colloque organisé par l'Université de Caen et l'IMEC, du 13 au 15 janvier 2000 à l'Abbaye d'Ardenne (Calvados). Renseignements : Gérard-Denis Farcy ou René Prédal, Département des Arts du spectacle, UFR Sciences de l'Homme, Université de Caen, Esplanade de la Paix, 14000 Caen

- **Der Raum im Film/ L'espace dans le film**, du 3 au 5 mars 2000, colloque franco-allemand des étudiants en DEA et en thèse, organisé par l'Université de Passau en coopération avec l'Université Lyon 2 et l'association cinéphilique KINOKS. Renseignements : Almut Steinlein, Lehrstuhl für Romanische Literaturen und Kulturen, Universität Passau, D - 94 030 Passau.
E-mail : almut.steinlein@uni-passau.de

- **Intermediality and the Persistence of Cinema**, Y2K Society for Cinema Studies conference, du 9 au 12 mars, Chicago. Renseignements : Paul Young, Assistant Professor, LCC, Skiles 313, Georgia Institute of Technology Atlanta, GA 30332-0165. Tel : (404) 894-1025/ Fax : 894-1287.
E-mail : paul.young@lcc.gatech.edu

- **The spectacular. Musicals, Costume dramas, Epics, Popular European Cinema 3**, du 23 au 25 mars 2000, Warwick, GB. Renseignements : PEC 3, Film and Television Studies department, University of Warwick, COVENTRY CV4 7AL. Fax : 44-1203-52 47 57. E-mail : pec3@warwick.ac.uk

- **The International Conference on Television, Video and Feminism : CONSOLE-ING PASSIONS**, du 11 au 14 mai 2000, University of Notre Dame, South Bend, Indiana. Renseignements : Hilary Radner, Associate Professor, Department of Film, Television, and Theater, University of Notre Dame, Notre Dame, IN 46556, USA. Tel : 219-631-6540/ Fax: 219-631-8209

- **Le rêve aux principes de la représentation. Cinéma/Théâtre**, les 19 et 20 mai 2000, Département des Arts du Spectacle, Université Paris 10-Nanterre. Renseignements : Raphaëlle Moine (cinéma) et Christophe Triau (théâtre), Département des Arts du spectacle, Université Paris 10-Nanterre, 200 avenue de la République, 92 001 Nanterre Cedex. Tel : 01 40 97 73 04/ Fax : 01 40 97 73 06

Appel à contributions

Buñuel: a centenary Conference, du 14 au 16 septembre 2000, colloque organisé par le Queen Mary and Westfield College (University of London) et le Roehampton Institute London

This conference celebrates the achievements of one of the world's great film directors in the year of his centenary. (...) The aims of the conference are to revisit the films in the light of recent critical and theoretical approaches, to explore the relations between Buñuel and his collaborators, and to reassess his place in the history of cinema. Plenary sessions will both draw on the experiences of those who worked with him on the films - stars/scriptwriters/other creative personnel - and focus on familiar and new directions for Buñuel scholarship. Additional sessions will cover a wide range of issues related to

the whole range of Buñuel's work in Spain, France and Mexico. (...) Specific areas for discussion will include questions related to: surrealism and psychoanalysis, gender, the family, the Gothic, comedy, literary sources and links, stars, Buñuel's years in pre-Civil War Spain, the Mexican period, exile, Buñuel's legacy. The conference will be conducted in English, Spanish, and French.

Pour plus de renseignements : <http://www.bunuel2000.freeuk.com>

Projets de communication (250-300 mots) à faire parvenir avant le 31 Mars 2000 à bunuel2000@freeuk.com ou à Peter W. Evans, Dept of Hispanic Studies & Italian, QMW College, Univ. of London, Mile End, London E1 4NS / Isabel Santaolalla, Modern Languages Department, Roehampton Institute London, Roehampton Lane, London SW15 5PH

Tribune libre

Aux futurs candidats à une habilitation à diriger des recherches

Tout à fait d'accord avec l'incitation de Michel Marie à passer et faire passer des habilitations (voir *Écrans et Lucarnes* n°4), j'aimerais ajouter quelques conseils personnels maintenant que, après quelques années de fonctionnement, on voit assez clairement se dessiner les contours de ce nouveau diplôme qui tend de plus en plus simplement à se substituer à ce qui se nommait jadis la thèse d'État sur travaux.

1. Ne pas faire figurer sa thèse dans le corpus : elle a permis l'obtention du titre de docteur et ne peut donc pas resservir pour un autre diplôme d'état supérieur au précédent. Conséquence : si sa publication en livre doit évidemment figurer dans le corpus, elle ne saurait en aucun cas constituer un des éléments fondamentaux du dossier.

2. Ne pas faire état des tapuscrits pudiquement nommés "en attente de publication", même avec le titre de la revue. En effet le candidat, n'en étant plus au temps où il recherchait un poste d'ATER, n'a pas intérêt à gonfler à tout prix un dossier qui ne pourrait dès lors qu'apparaître quantitativement insuffisant. Si ces articles paraissent fondamentaux, il serait sage d'attendre qu'ils soient bel et bien parus !

3. Un livre (ou un article) co-signé ne sera jamais équivalent aux yeux du jury à une étude signée seul car on ne saura pas vraiment le rôle exact de chacun. En tenir

compte... et prévoir d'écrire un second livre (cette fois, même co-signé !)

4. Le document d'accompagnement est capital puisqu'il doit dégager les axes principaux de la recherche, en souligner la cohérence et la pertinence. Se méfier par conséquent de la tendance à la biobibliographie commentée tout comme des prospectives gratuites (je vais faire ceci ou cela) car c'est sur les pièces effectivement présentées que se déterminera le jury et non sur les projets en cours ou sur les hypothèses de travaux futurs.

5. Le corpus doit constituer l'aboutissement d'un choix rigoureux : privilégier donc la recherche à la "vulgarisation" (je ne dis absolument pas qu'il faille exclure cette dernière, mais je pense qu'elle ne doit pas avoir la plus grande place dans ce diplôme). Éviter les doublons ou même les articles qui se recoupent trop ; exclure les textes trop courts, purement subjectifs, vagues ou généraux.

6. Puisque l'obtention du diplôme permettra au candidat de diriger des thèses et d'enseigner en troisième cycle, son comportement lors de la soutenance est important : sûreté de jugement, aptitude au débat, à l'argumentation, ouverture d'esprit, culture dépassant son cursus, connaissance sérieuse de ce qui se publie dans son domaine, des spécialités de chacun...

7. Quant au directeur de recherche de votre habilitation, il est votre conseiller car des thèses, il en a fait passer beaucoup et prend en quelque sorte sur lui la

responsabilité de vous faire réussir dans les meilleures conditions possibles : considérez alors ses avis et ne lui apportez surtout pas un dossier déjà bouclé et un mémoire entièrement rédigé en n'ayant pas la moindre intention de changer quoi que ce soit. C'est pourquoi, s'il vous donne un conseil en contradiction avec un de mes points 1 à 6, écoutez-le lui et pas moi !

René Prédal

On recherche habilités à diriger des recherches (suite)

La tribune libre appelant les maîtres de conférences à présenter leur "habilitation à diriger des recherches" (HDR) semble avoir suscité quelques réactions. René Prédal apporte ici même quelques conseils aux candidats. Il me semble utile de dissiper également quelques malentendus. Notre discipline a besoin de professeurs. Ceux-ci encadrent officiellement les recherches et le nombre de thèses soutenues est un critère clef pour nos autorités de tutelle. Mais il n'est pas obligatoires que tous les maîtres de conférences deviennent professeurs. Cette fonction n'a pas que des avantages. Les responsabilités administratives et pédagogiques s'ajoutent aux directions de recherches et la participation aux jurys des thèses dirigées par d'autres collègues. Un professeur devient rapidement, dans une discipline aussi nouvelle que la nôtre, une machine à lire des thèses et à rédiger des rapports. Les sujets de ces thèses sont parfois assez loin des préoccupations du secteur de recherche de l'enseignant et il faut souvent se dévouer faute de spécialistes disponibles.

Par ailleurs, de nombreux collègues, dans d'autres disciplines, terminent leur carrière dans le corps de maîtres de conférences et ils n'en sont pas moins méritants. Ils ont préféré privilégier l'enseignement, la recherche pédagogique ou la valorisation des connaissances par des publications didactiques. Et ils n'ont peut-être pas eu tort d'éviter de participer à des jurys de thèses loin de leurs centres d'intérêt ou de qualité moyenne, car il n'est pas anormal que les thèses ne soient pas toutes d'excellent niveau.

Un dossier d'habilitation se substitue à la thèse d'État sur travaux. C'est donc une

procédure lourde et complexe qui doit synthétiser des années de recherches et de publications. On voit mal un jeune maître de conférences, récemment nommé, multiplier les ouvrages de recherche aussitôt son doctorat soutenu. La lourdeur des services pédagogiques et des responsabilités administratives qu'on lui impose en début de carrière ne lui en laissera pas vraiment le loisir. Mais il y a des "surdoués", des "drogués de travail" ou des insomniaques parmi les cinéphiles comme partout ailleurs ; et on peut observer, sans excès de chauvinisme disciplinaire, que notre secteur d'enseignement donne lieu à la production de recherches aussi nombreuses que variées, comme en témoignent le nombre de revues universitaires et de livres publiés tous les ans malgré la crise de l'édition.

Michel Marie

Un système d'évaluation à revoir ?

(Nous reproduisons ci-après et à sa demande une lettre de Claude FOREST, PAST en Économie du cinéma à l'Université Paris 3, adressée en juillet 1999 au directeur de l'UFR, où il s'inquiète des dérives induites par le système actuel de notation.)

J'ai bénéficié cette année du privilège de participer au jury de 2ème année de DEUG cinéma nouvelle formule, ce jeudi 8 juillet. (...) Je n'ai pas saisi la nécessité de mobiliser des enseignants, puisqu'aucun d'entre nous n'a eu à prendre de décision politique ou pédagogique, ni procéder à des arbitrages que la connaissance de nos étudiants aurait pu justifier. La validation d'une année correspond strictement à la moyenne arithmétique de toutes les notes de tous les enseignements : il n'y a plus d'interprétation ni de latitude possible. Selon les premiers résultats, non exhaustifs mais presque définitifs puisqu'ils portent sur un effectif de 210 étudiants de 2ème année (une quinzaine de cas particuliers n'avaient pas été traités au moment de ma collecte des données), à la session de juin nous avons enregistré :

- mention très bien : 0 %
- mention bien : 2 %
- mention assez bien : 12 %
- mention passable : 42 %

- non reçus en juin : 44 %

Ce n'est pas la confirmation du niveau très moyen de nos étudiants qui m'inquiète ici (encore que !), mais une première analyse des détails de ces résultats.

1. Sur l'ensemble des étudiants non reçus (93), seuls trois (3) avaient passé la totalité des épreuves. Donc, avec le nouveau mode de calcul, la probabilité pour qu'un étudiant qui se présente à toutes les épreuves obtienne son diplôme en juin est de plus de 97 % ($210-93-3 / 210-93 = 97,4\%$).

Il sera intéressant de vérifier si ces trois étudiants repasseront et obtiendront en septembre les quelques UE qui leur manquent (ce qui est fort probable au vu de leur moyenne actuelle). Dans l'affirmative, il s'ensuit que tout étudiant qui se présente aux examens possède la certitude absolue d'obtenir son diplôme, le DEUG cette année, la licence l'an prochain. Aussi je propose d'inscrire dans la prochaine plaquette de l'UFR cette première vérité statistique :

TOUT ÉTUDIANT SE PRÉSENTANT AUX EXAMENS VERRA SON ANNÉE AUTOMATIQUEMENT VALIDÉE

Corollaire pour les enseignants : désormais, quel que soit leur actuel système de notation, aucune de leur note n'a d'incidence sur la délivrance du diplôme d'aucun étudiant. Il s'agit d'un choix politique éminemment respectable, mais dont je demande qu'il soit clairement confirmé ou non par la direction de l'UFR.

2. Nous savions tous qu'il ne serait plus nécessaire aux étudiants d'obtenir toutes leurs UE pour décrocher leur diplôme, mais le nouveau mode de calcul va beaucoup plus loin. Il n'est en effet plus besoin de suivre tous les enseignements. Plusieurs étudiants ont dès cette année choisi de ne pas présenter certaines épreuves et à quelques-uns il manque plusieurs notes sans qu'ils aient pour autant échoué au DEUG (par exemple : $00+05+09+12+13+13+13+15 = 80/160 = 10/20$). Il est aussi mathématiquement possible qu'ils échouent à une majorité d'UE, voire qu'ils n'en obtiennent qu'une seule (par exemple : $1 \times 13,5 + 7 \times 09,5 = 80/160 = 10/20$). Si cela est effectivement peu probable, il est cependant désormais envisageable de voir une licence obtenue par un étudiant n'ayant

réussi que dans trois UE durant toute sa scolarité (une par an).

Ces cas risquent de demeurer minoritaires (encore que je fasse confiance aux étudiants pour savoir développer certaines stratégies opportunistes fort efficaces), mais d'autres vont obligatoirement se généraliser, qui m'inquiètent davantage.

3. La certitude de compenser quelques mauvaises notes va induire de nouveaux comportements. Plus le nombre d'enseignements imposés est important, et plus la péréquation des notes jouera en faveur des étudiants souhaitant ne pas suivre certaines matières. Il est acquis que certaines épreuves favorisent davantage la culture générale et la capacité à s'exprimer que le strict contrôle des connaissances ou le travail précis de la matière, quelle qu'elle soit. Chacun d'entre nous fait régulièrement l'expérience de copies entièrement floues ou imprécises, mais dans lesquelles nous retrouvons quelques vagues éléments qui nous permettaient jusqu'à présent d'attribuer un 05 à 08/20 (selon notre clémence), en quelque sorte pour remercier l'étudiant d'avoir au moins fait l'effort de s'être déplacé. Le nouveau système encourage la généralisation de cette nonchalance dans au moins une matière sur deux, puisque l'obtention de toute note correcte (comme un 13 ou 14, réellement généré par du travail ou par la simple générosité de l'enseignant) permet de s'abstenir de suivre un autre enseignement. Dès cette année, certains de mes étudiants au niveau correct au 1er semestre (avec 11 à 14/20) et que j'ai également suivis au 2ème semestre s'y sont "effondrés" (05 à 08). Ne comprenant pas ce phénomène, je m'en suis inquiété et ils m'ont avoué avoir totalement arrêté de travailler à Pâques. Ils ont tous eu le DEUG en juin, ce que leurs calculs de probabilité leur avaient prouvé dès avril.

D'où une autre maxime à vénérer :

EN UNE MATIÈRE TRAVAILLERAS ET DANS AU MOINS UNE AUTRE TE REPOSERAS

Je ne partage pas la philosophie sous-jacente au nouveau mode de calcul par moyenne globale, qui me semble assez irrespectueuse de notre travail comme de celui d'une majorité d'étudiants. Ne voyant pas comment au vu de ces résultats

je pourrais continuer de noter comme précédemment, je propose donc, au choix :
- l'abrogation du texte ministériel ;
- sa non-application par l'UFR ;
- la mise en place de garde-fous explicites (note plancher interdisant la délivrance

du diplôme, obligation de passer toutes les épreuves et d'en obtenir un minimum, position commune concernant les étudiants convaincus de fraude ou de plagiat, etc.) ;

APPEL À COTISATION POUR 2000

**Anciens adhérents,
Nouveaux adhérents,**

Vous venez de recevoir le numéro 5 du bulletin *Ecrans et Lucarnes*. Si vous étiez membre de l'AFECCA V en 1999, vous avez reçu en mars l'annuaire qui est gratuit pour les adhérents. L'organisation de notre deuxième Congrès implique des dépenses nouvelles.

Le renouvellement sans délai de votre cotisation nous est donc indispensable.

**Merci d'adresser votre cotisation 2000 à l'ordre de l'AFECCA V :
Afeccav, BP 280, 75625 Paris Cedex 13**

Vous trouverez au dos de cet appel un bulletin à découper et à envoyer avec votre règlement

- la rationalisation du système et la réalisation d'économies des fonds publics, du temps et de l'énergie des étudiants, enseignants et personnel administratif - en supprimant les examens et leur correction. Ils pourraient avantageusement être remplacés par l'apposition par l'enseignant d'une mention "validation d'1/16ème de diplôme" sur n'importe quel document présenté par l'étudiant le dernier jour de cours (et pourquoi pas le premier ?) ;
- l'analyse statistique exhaustive des résultats définitifs des 1ère et 2ème années ; la tenue rapide d'une réunion pédagogique de tous les enseignants concernés ; la définition précise d'une politique de notation commune à tout l'UFR.

Pour ma part, je suggérerais la limitation des sur-notations, ainsi que l'ouverture de l'éventail de la notation réelle de 00 à 20 avec application de notes très basses (01 à 04) aux travaux ne correspondant manifestement pas aux critères de l'année universitaire, mais également très hautes (16 à 19) pour les rares travaux sortant du commun. Sous réserve d'un calcul définitif précis, la moyenne globale générale semble s'établir autour de 11/20 ; il ne me semble pas inacceptable de réfléchir à un autre niveau s'il devait inciter les étudiants à s'investir plus efficacement dans leur formation.

Claude FOREST

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AFECCAV - ANNÉE 2000

Nom
Prénom
Adresse personnelle
Téléphone
E-mail
Université ou établissement de rattachement ; nom de l'UFR
Adresse de l'établissement
Statut, grade
Section du CNU
Domaines de recherche

Cotisation :

L'adhésion à l'AFECCAV est réservée aux personnes exerçant une fonction dans la recherche et/ou l'enseignement supérieur public. Elle comprend l'abonnement au bulletin et à l'annuaire.

membre actif, titulaire de l'Éducation nationale (ou d'un organisme de recherche) : 150 F

membre actif, non-titulaire : 100 F

membre associé (enseignants-chercheurs à l'étranger) : 200 F

association : 200 F

institution : 500 F

membre bienfaiteur : 500 F ou plus

abonnement (pour les non-adhérents) au bulletin et à l'annuaire : 50 F

A retourner avec votre règlement au trésorier de l'Afeccav : Afeccav, BP 280, 75625 Paris Cedex 13